



APPEL A PROPOSITIONS

REFERENCE : CIDD/133/2014

Sélection d'une Organisation non-gouvernementale (ONG) congolaise pour mener à bien un processus participatif de consultations du Plan du pays de l'initiative « Soutiens aux communautés dans le cadre de la REDD+ » (CBR+) et l'atelier de validation de ce Plan

DATE : 15/07/2014

I/ CONTEXTE :

Le dispositif international de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégénération des forêts (REDD+) continue à être négocié au niveau international, sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Plusieurs pays en développement sont en cours de se préparer pour tirer profit de ce futur mécanisme REDD+, notamment par la confection de leurs stratégie, le renforcement de leurs capacités institutionnelles et techniques, la conception et la mise en œuvre de leurs systèmes de mesure, rapportage et vérification (MRV), etc.

La République Démocratique Congo (RDC) est engagée dans ce processus de préparation depuis 2009. Dirigé par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), en partenariat avec le programme des Nations-Unies pour la REDD (ONU-REDD) et la Banque Mondiale (programme FCPF), la RDC a connu des avancées remarquables avec l'atteinte d'un consensus national sur les causes de la déforestation, et la définition participative de la Stratégie-cadre nationale REDD+ validée en Conseil des Ministres en novembre 2012. Cette stratégie vise à contribuer activement à une croissance verte durable fondée sur le développement humain.

La réussite de la REDD+, quel que soit le pays, requiert une grande appropriation et participation de toutes les parties prenantes. Parmi celles-ci figurent en bonne place les communautés locales, tributaires des forêts et les peuples autochtones. Ces groupes sont censés être au centre de tout effort visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans leurs terroirs forestiers. Dans le but de favoriser leur plus grande implication, il a été mis en place l'initiative « Soutien aux communautés dans le cadre de la REDD+ » (CBR+). Cette initiative est un partenariat entre le Programme ONU-REDD et le Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), pour l'exécution du financement au niveau local, afin d'habiliter les communautés et les peuples autochtones à s'engager dans les activités de préparation de la REDD+, développer des expériences, des enseignements et des recommandations au niveau local afin de contribuer aux processus de la REDD+ nationale. Spécifiquement, le CBR+ a comme but de:

- Soutenir la participation pleine et efficace des peuples tributaires des forêts y compris les peuples autochtones, les paysannes, les communautés locaux et la société civile dans les processus REDD+ au niveau local, y compris le soutien aux communautés pour déterminer si elles envisagent un engagement avec la REDD+, et le cas échéant, comment l'envisagent-elles ?
- Renforcer les capacités et la sensibilisation des communautés afin qu'elles s'engagent dans des processus et activités de la REDD+ ;
- Faciliter l'intégration d'activités communautaires, des connaissances et des idées dans les processus de la REDD+ nationale ; et
- Développer et partager les connaissances et enseignements tirés des expériences communautaires afin de façonner les politiques et la pratique de la REDD+ internationale.

Cette initiative se concentrera d'abord sur le soutien aux projets au niveau communautaire qui complètent les processus déjà existants de la REDD+ nationale, y compris les Programmes nationaux de l'ONU-REDD, les processus de préparation à la REDD+ nationale et la stratégie de la REDD+. Pendant la phase pilote, le CBR+ sera mis en œuvre dans six pays avec les Programmes nationaux de l'ONU-REDD :

Le Cambodge, le Nigéria, le Panama, le Paraguay, le Sri Lanka et la République Démocratique du Congo.

Dans chaque pays participant, un Plan du pays du CBR+ sera préparé conformément un modèle prévu. Ce Plan guidera le Comité national de Pilotage du CBR+ dans la sélection des projets du CBR+. Il exposera également le cadre stratégique pour le CBR+ dans le pays, ainsi que l'approche pour prioriser et sélectionner les projets et les porteurs des projets. De même, ce Plan garantira que les activités du CBR+ complètent le processus de préparation à la REDD+, la Stratégie nationale REDD+ ainsi que la Stratégie du Programme de pays du PMF (SNP).

II/ OBJECTIFS ET RESULTATS/LIVRABLES ATTENDUS

II-1 : Objectifs

L'objectif général de cet appel à propositions est d'assurer les contributions techniques et la participation active de l'élaboration du Plan du pays du CBR+ pas les communautés locaux, tributaire des forêts, la société civile, les peuples autochtones et les organisations paysannes à travers d'un processus de consultations d'un premier brouillon du Plan du pays CBR+.

Afin d'assurer l'appropriation nationale, un atelier national de validation de la version finale avec les contributions venant du processus de consultation est prévu.

De manière spécifique, la mission a trois objectifs :

1. Assurer que le Plan du pays du CBR+ est largement consulté par les parties prenantes et que ces contributions sont intégrées dans version finale du Plan du pays ;
2. Assurer que le Plan du pays est adopté par les communautés tributaire des forêts, de la société civile, des peuples autochtones et des organisations paysannes, ainsi que le Gouvernement ;
3. Assurer la participation active et les contributions des groupes minoritaires (femmes, jeunes, peuples autochtones).

II-2 : Résultats/Livrables attendus

Ci-dessous les Résultats/Livrables attendus :

- Procès-Verbal de réunion de démarrage tenue entre l'ONG, le PMF et le PNUD
- Note méthodologique des consultations, y inclut un plan, un calendrier et un budget révisé.
- Liste avec proposition des partenaires à consulter

- PVs des réunions des consultations et liste des participants (signé)
- Rapport final du travail de consultations avec les recommandations clés
- Nouvelle version du Plan du pays du CBR+
- Avoir organisé un atelier de validation, avec lettre d'invitation, PV avec les recommandations et liste de présence
- Rapport de l'atelier de validation
- Finalisation du Plan du pays du CBR+
- Rapport financier

Les résultats/livrables détaillés ainsi que les échéances sont présentés dans les Termes de références (**Annexe 3**)

III- ELIGIBILITE ET CRITERES DE QUALIFICATION

L'organisation soumissionnaire doit s'assurer de respecter les critères suivants :

a) Critères administratifs (éliminatoires)

- Une présentation sommaire (profil) de l'ONG
- Justifier d'une existence légale sous forme d'association sans but lucratif de droit congolais (Statuts notariés) ;
- Disposer de la personnalité juridique en R.D. Congo ou du F92 du Ministère de la Justice ;
- Disposer de documents officiels de fonctionnement en R.D. Congo ; et de préférence une reconnaissance au niveau provincial.
- Les références bancaires de l'ONG
- L'autorisation ou agrément du Ministère de tutelle

Ces documents/informations requis sur le plan administratif doivent être obligatoirement fournis pour établir l'éligibilité de la réponse du soumissionnaire.

Il est à noter que ces documents/informations sont obligatoires et éliminatoires ; l'absence d'un quelconque de ces documents/information entraînera automatiquement l'élimination du soumissionnaire à l'étape préliminaire donc de l'évaluation proprement dite avec attribution de points pour parvenir à la sélection.

b) Critères techniques

- Expérience et expertise en gestion forestière, REDD+ et engagement des parties prenantes au niveau national. Expérience avérée en matière de travail avec des peuples autochtones et des communautés et collectivités locales et des initiatives pilotés par la collectivité.
- Capacité avérée de concevoir des programmes basés sur des recherches qualitatives de haute qualité et la capacité d'absorber, analyser et synthétiser des grandes quantités d'information complexe.
- Expérience avérée en la mise en œuvre des consultations des parties prenantes au niveau locale et nationale, et en s'assurer que les informations et commentaires lors des consultations sont clairement capturés et inclus dans le produit.
- Capacité de présenter, organiser et faciliter de manière efficace.
- Capacité de produire des données de communication pour une variété d'audiences comprenant des peuples autochtones, des communautés, la société civile et des décideurs politiques.
- Capacité de communiquer et de créer des produits écrits de haute qualité.
- Familiarité avec les programmes ou le travail des Nations Unies ou du PMF

IV- PRESENTATION DE LA PROPOSITION

La soumission sera composée d'une proposition technique et d'une proposition financière :

✓ Proposition technique

Dans la proposition technique, le soumissionnaire doit obligatoirement suivre l'ordre ci-après :

1. Lettre de soumission (Annexe 1) ;
2. Information sur le soumissionnaire (remplir formulaire en Annexe 2) ;
3. Au moins deux références techniques similaires satisfaisantes réalisées au cours des cinq dernières années (fournir les preuves : contrat, accord de subvention etc.....) ;
4. Formulaire de check list rempli (Annexe 4)
5. Contexte organisationnel et capacité du soumissionnaire d'engager des consultations du Plan de pays CBR+ (1 page) ;
6. Méthodologie/ approche proposée (2-4 pages) ;
7. Plan de travail et Emploi du temps (2 pages) ;
8. Structure de gestion des ressources et personnel clé : cette section doit présenter la description complète de la structure de gestion et d'information concernant les ressources nécessaires (CVs du personnel clé à fournir)
9. Informations supplémentaires (approche genre etc...)

✓ Proposition financière

La proposition financière doit indiquer le budget détaillé proposé. Cette proposition doit être dûment signée.

Le budget global mis à disposition au titre du présent appel à propositions s'élève à un maximum de **25.000 (Vingt Cinq Mille) US\$**.

Toute proposition financière avec un budget dépassant le montant ci-dessus indiqué ne sera pas prise en compte.

V- CRITERE D'EVALUATION ET METHODOLOGIE

1- Evaluation suivant les critères et système de notation

Les propositions seront évaluées conformément aux critères de sélection énumérées plus haut dans la section III (b- critères techniques) et à la présentation de la proposition technique. Le système de notation ci-dessous sera appliqué :

Résumé des critères d'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note	Points maximum
1.	Expertise et Expérience de l'Organisation	30 %	300
2.	Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	40 %	400
3.	Structure de direction et personnel clé	30 %	300
Total			1000

Aucune modification ne pourra être apportée par le PNUD aux critères d'évaluation et au système de points indiqués ci-dessus.

Chaque proposition éligible recevra une note technique. Une proposition sera déclarée non conforme à ce stade si elle n'est pas essentiellement conforme l'appel à Propositions et, en particulier, aux exigences des termes de référence, ce qui signifie également qu'elle n'obtiendra pas la note technique minimum indiquée de 700.

Seules les propositions qui auront obtenu la note minimale de 700 points sur 1000 seront prises en compte pour la comparaison afin de déterminer la proposition économiquement la plus avantageuse.

2- Méthodologie d'évaluation : Budget fixe sur des bases qualitatives (QB-FBS)

Le budget fixe est spécifié et le processus de sélection sera concentré sur les capacités des ONGs, la qualité de leurs propositions et leur approche proposée.

Dans le système QB-FBS, l'évaluation de l'offre économiquement la plus avantageuse se concentre sur la maximisation du transfert à l'utilisateur bénéficiaire.

Les propositions techniques ayant obtenu au moins 700 points avec une proposition financière détaillée dans la limite du budget fixé seront comparées suivant une formule. La proposition qui obtiendra la meilleure note cumulée sera déclarée comme la proposition économiquement la plus avantageuse.

IV- CRITERE D'ATTRIBUTION

A l'issue de la comparaison des offres pour obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse, un classement sera établi. Avant l'expiration de la période de validité des propositions, le PNUD attribuera le contrat à l'ONG qualifié ayant obtenu la note totale la plus haute dans le cadre de la méthode d'évaluation indiquée.

V- SOUMISSION DES OFFRES

Une seule enveloppe contenant la soumission financière et la soumission technique doit être présentée. L'enveloppe doit obligatoirement clairement indiquer la référence «**CIDD/133/2014**» de l'appel à propositions.

L'ONG établira deux (2) exemplaires pour les propositions (technique et financière) dont un (1) original et une (1) copie ; chacune d'elles visiblement marquée "Original" ou "copie" selon le cas. En cas de divergence entre l'original et la copie, l'original fera foi.

Les propositions doivent être déposées sous pli fermé avec la référence jusqu'au **24 juillet 2014 à 15h00, heure de Kinshasa**, à l'adresse suivante :

Par courrier : Service des achats
Programme des Nations Unies Pour le Développement
A l'attention du Directeur des Opérations
Immeuble Losonia, 2ème étage
Boulevard du 30 Juin,
Kinshasa/GOMBE
République Démocratique du Congo

Ou

Par e-mail : soumissions.cd@undp.org (la référence de l'appel à propositions doit être indiquée)

Votre proposition doit être rédigée en **Français** et assortie d'une durée de validité minimum de **120 (cent vingt) jours**.

Toutes les questions relatives à cet appel à propositions doivent être adressées à :

soumission.info@undp.org

INFORMATION IMPORTANTE

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,
Procurement Specialist

Annexe 1

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES¹

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services²)

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

L'Organisation Non Gouvernementale soussignée propose par les présentes de fournir des services professionnels au titre de [insérez le titre des services] conformément à votre Appel à Propositions en date du [insérez la date] et à notre Proposition. Nous déposons par les présentes notre Proposition qui inclut la proposition technique et la proposition financière sous plis fermés.

Par les présentes, nous déclarons ce qui suit :

- a) toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente proposition sont exactes et nous reconnaissons que toute fausse déclaration y figurant pourra conduire à notre élimination ;
- b) nous ne figurons actuellement pas sur la liste des Organisations radiés ou suspendus de l'ONU ou sur toute autre liste d'autres organismes de l'ONU et nous ne sommes liés à aucune société ou personne figurant sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- c) nous ne faisons l'objet d'aucune procédure de faillite et ne sommes partie à aucune procédure en cours ou action en justice susceptible de compromettre la continuité de notre activité ; et
- d) nous n'employons et ne prévoyons d'employer aucune personne qui est employée ou qui a été récemment employée par l'ONU ou le PNUD.

Nous confirmons que nous avons lu, compris et que nous acceptons par les présentes les termes de référence qui décrivent les devoirs et responsabilités qui nous incombent aux termes de l'Appel à Proposition.

Nous nous engageons à nous conformer à la présente Proposition pour [insérez la durée de validité indiquée dans la fiche technique].

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à entamer la fourniture services au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons pleinement que le PNUD n'est pas tenu d'accepter la présente proposition, que nous supporterons l'ensemble des coûts liés à sa préparation et à son dépôt et que le PNUD ne sera pas responsable ou redevable desdits coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat de l'évaluation.

¹ Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

² Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans l'appel à propositions en date du *[précisez la date]* et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

Annexe 2

Formulaire d'information sur le soumissionnaire

I. Information sur le candidat

Nom de l'Organisation : _____

Date d'établissement : _____ Nombre des membres : _____

Adresse postale : _____

Adresse physique : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Site internet : _____

Adresse email : _____

Références bancaires :

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

Intitulé du compte _____

N° de compte _____

Code SWIFT _____

Nombre des projets mis en œuvre jusqu'au présent : _____

Titre des trois projets clés mis en œuvre et une brève description :

1. _____

2. _____

3. _____

Titre du projet : Plan de consultation sur le **Plan de pays du CBR+ pour le République Démocratique du Congo (RDC)**

Nom et fonction du 1^{er} responsable : _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-Mail : _____

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE :

Le dispositif international de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégénération des forêts (REDD+) continue à être négocié au niveau international, sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Plusieurs pays en développement sont en cours de se préparer pour tirer profit de ce futur mécanisme REDD+, notamment par la confection de leurs stratégie, le renforcement de leurs capacités institutionnelles et techniques, la conception et la mise en œuvre de leurs systèmes de mesure, rapportage et vérification (MRV), etc.

La République Démocratique Congo (RDC) est engagée dans ce processus de préparation depuis 2009. Dirigé par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), en partenariat avec le programme des Nations-Unies pour la REDD (ONU-REDD) et la Banque Mondiale (programme FCPF), la RDC a connu des avancées remarquables avec l'atteinte d'un consensus national sur les causes de la déforestation, et la définition participative de la Stratégie-cadre nationale REDD+ validée en Conseil des Ministres en novembre 2012. Cette stratégie vise à contribuer activement à une croissance verte durable fondée sur le développement humain.

La réussite de la REDD+, quel que soit le pays, requiert une grande appropriation et participation de toutes les parties prenantes. Parmi celles-ci figurent en bonne place les communautés locales, tributaires des forêts et les peuples autochtones. Ces groupes sont censés être au centre de tout effort visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans leurs terroirs forestiers. Dans le but de favoriser leur plus grande implication, il a été mis en place l'initiative « Soutien aux communautés dans le cadre de la REDD+ » (CBR+). Cette initiative est un partenariat entre le Programme ONU-REDD et le Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), pour l'exécution du financement au niveau local, afin d'habiliter les communautés et les peuples autochtones à s'engager dans les activités de préparation de la REDD+, développer des expériences, des enseignements et des recommandations au niveau local afin de contribuer aux processus de la REDD+ nationale. Spécifiquement, le CBR+ a comme but de:

- Soutenir la participation pleine et efficace des peuples tributaires des forêts y compris les peuples autochtones, les paysannes, les communautés locales et la société civile dans les processus REDD+ au niveau local, y compris le soutien aux communautés pour déterminer si elles envisagent un engagement avec la REDD+, et le cas échéant, comment l'envisagent-elles ?
- Renforcer les capacités et la sensibilisation des communautés afin qu'elles s'engagent dans des processus et activités de la REDD+ ;
- Faciliter l'intégration d'activités communautaires, des connaissances et des idées dans les processus de la REDD+ nationale ; et
- Développer et partager les connaissances et enseignements tirés des expériences communautaires afin de façonner les politiques et la pratique de la REDD+ internationale.

Cette initiative se concentrera d'abord sur le soutien aux projets au niveau communautaire qui complèteront les processus déjà existants de la REDD+ nationale, y compris les Programmes nationaux de l'ONU-REDD, les processus de préparation à la REDD+ nationale et la stratégie de la REDD+. Pendant la phase pilote, le CBR+ sera mis en œuvre dans six pays avec les Programmes nationaux de l'ONU-REDD :

Le Cambodge, le Nigéria, le Panama, le Paraguay, le Sri Lanka et **la République Démocratique du Congo**.

Dans chaque pays participant, un **Plan du pays du CBR+** sera préparé conformément un modèle prévu. Ce Plan guidera le Comité national de Pilotage du CBR+ dans la sélection des projets du CBR+. Il exposera également le cadre stratégique pour le CBR+ dans le pays, ainsi que l'approche pour prioriser et sélectionner les projets et les porteurs des projets. De même, ce Plan garantira que les activités du CBR+ complèmentent le processus de préparation à la REDD+, la Stratégie nationale REDD+ ainsi que la Stratégie du Programme de pays du PMF (SNP).

1. OJECTIF DE LA MISSION :

L'objectif général de cet appel à propositions est d'assurer les contributions techniques et la participation active de l'élaboration du Plan du pays du CBR+ pas les communautés locaux, tribulaire des forêts, la société civile, les peuples autochtones et les organisations paysannes à travers d'un *processus de consultations* d'un premier brouillon du Plan du pays CBR+.

Afin d'assurer l'appropriation nationale, un *atelier national de validation* de la version finale avec les contributions venant du processus de consultation est prévu.

De manière spécifique, la mission a trois objectifs :

1. Assurer que le Plan du pays du CBR+ est largement consulté par les parties prenantes et que ces contributions sont intégrées dans version finale du Plan du pays ;
2. Assurer que le Plan du pays est adopté par les communautés tribulaire des forêts, de la société civile, des peuples autochtones et des organisations paysannes, ainsi que le Gouvernement ;
3. Assurer la participation active et les contributions des groupes minoritaires (femmes, jeunes, peuples autochtones).

2. METHODOLOGIE

Afin d'assurer l'appropriation nationale et la participation active des parties prenantes, le Plan devrait inclure des contributions des communautés tribulaire des forêts, de la société civile, des peuples autochtones et des organisations paysannes. Il ne s'agit pas des simples consultations, mais de mener un processus largement participatif où les parties prenantes feront des propositions, suggestions et améliorations du brouillon du Plan du pays. Ces éléments seront intégrés dans la version finale du Plan par l'ONG ci-recruté. A la fin de ce processus, un atelier de validation de ce Plan est prévu.

Un premier brouillon du Plan du pays CBR+ est développé par les experts en REDD+ du PNUD, en collaboration avec les experts de l'ONU-REDD et du PMF. Dans un souci d'efficience, l'ONG ici recrutée pour faciliter les activités de consultations, suivra les étapes ci-dessous identifiées:

Etape 1 : Briefing

L'ONG sera largement briefée sur le premier brouillon du Plan du pays et aussi sur le programme CBR+ de manière générale.

Etape 2 : Finalisation et adoption du plan de consultation, calendrier, méthodologie et budget

L'ONG finalisera le Plan de consultation en collaboration avec le PNUD et le PMF (initialement proposé dans la réponse à ces lignes directrices, voir Annexe 2, point IV). Ce plan devra inclure le calendrier, les groupes prioritaires, la méthodologie et les autres modalités de mise en œuvre des consultations. Si nécessaire, le budget sera ajusté pour accompagner le plan de la consultation final. Ces documents seront validés par le PNUD et le PMF avant que l'ONG mette en œuvre ce plan.

Etape 3 : Mise en œuvre des consultations

Des consultations seront organisées selon le plan validé dans l'étape 2 afin de recueillir les avis et contributions des différentes parties prenantes. Ces consultations concernent surtout les communautés tributaires des forêts, les peuples autochtones, la société civile et les organisations paysannes. Dans le souci d'avoir une participation aussi efficace que large, les autochtones de même que les autres composantes de la société civile seront consultés de façon séparée.

En dehors de la consultation générale, des consultations ciblant exclusivement les femmes aux niveaux locaux et les femmes autochtones seront organisées. Ces types de consultations permettront aux participantes de mieux affirmer leurs positions sur les questions posées.

Dans toutes les consultations les questions soulevées portent principalement sur :

- Les catégories (domaines) des projets;
- Les catégories d'organisations éligibles;
- Les critères de sélection ;
- La méthodologie de sélection ;
- Les indicateurs de suivi.

La liste des consultés et ainsi que PV des réunions de consultations seront élaborés par l'ONG et soumis au PNUD et au PMF au cours du processus.

Les consultations auront lieu dans les Provinces d'Equateur, Bandundu, Bas-Congo et Kinshasa, atour des zones géographiques suivantes :

- **Equateur : Bikoro**
- **Bandundu : Kengue**
- **Bas-Congo : Matadi**
- **Kinshasa**

Dans chaque zone, des réunions séparées sont prévu selon le modèle suivant :

Tableau 1 : groupes à consulter

Entité ciblée	Numéro des personnes (environ)
Peuples autochtones	5-10
Femmes	5-10
Organisations paysannes	5-10
Jeunes	5-10
Réunion élargie avec des représentants du gouvernement locaux, les organisations de la société civile locales	15-30

Etape 4 : Intégration des résultats des consultations dans le Plan du pays

Les contributions des consultations seront intégrées dans le premier brouillon du Plan du pays, pour devenir une nouvelle version de ce Plan. Une maîtrise des recommandations et contributions sera annexée au Plan ainsi que une liste exhaustive des personnes consultées, y incluant les noms, les contacts (si'l y en a), l'organisation ou la communauté représenté, âge, sexe.

Cette nouvelle version sera envoyée au point focal Régional et l'équipe mondiale, qui la réviseront afin de vérifier la conformité des lignes directrices avec la stratégie mondiale (du CBR+). Ses avis et amendements permettront de produire le dernier brouillon.

Etape 5: Atelier de Validation de la version finale.

Un atelier sera organisé afin d'amender et valider le dernier brouillon. Les participants de cet atelier devront inclure les membres du Comité national de pilotage du CBR+ ainsi que des représentants des communautés tributaires des forêts, des peuples autochtones, les organisations paysannes, des partenaires

technique et financier de la REDD+ (la Banque Mondiale, le Programme d'Investissement Forestier, la CN-REDD, le CARPE, les ONG internationales et les bailleurs du fonds (GIZ, EU,...)).

Etape 6 : Intégration des derniers commentaires.

Les derniers commentaires seront intégrés du Plan du pays pour en avoir la version finale. Une maîtrise des commentaires venant de l'atelier de la validation sera annexée à la version finale ainsi que la dernière version du plan de consultation.

3. LIVRABLES ET ECHEANCES :

Les livrables et échéances prévus sont détaillés au tableau 1 ci-dessous :

Tableau 2 : Les livrables et les échéances

LIVRABLE	DESCRIPTION	ECHEANCE
PV de réunion de démarrage tenue entre l'ONG, le PMF et le PNUD.	Lors que l'ONG sera sélectionnée et notifiée, une réunion d'information sera organisée entre l'ONG, le PMF et le PNUD. Le PV de cette réunion avec toutes les décisions prises sera rédigé par l'ONG et partagé avec les participants concernés.	3 jours après que la réunion ait eu lieu.
Note méthodologique des consultations, y inclut un plan, un calendrier et un budget révisé.	Une première proposition de la méthodologie fera partie des critères de sélection de l'ONG, prévu dans cet appel à proposition. L'ONG sélectionnée finalisera la note méthodologique et le plan de consultations en concertation avec le Coordonnateur national du PMF et le PNUD.	10 jours après avoir notifié l'ONG sélectionnée.
Liste avec proposition des partenaires à consulter.	Une liste incluant tous les communautés, organisations et groupes prévus à consulter, y inclut le nom des personnes de contact, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail sera transmise au PMF et le PNUD.	10 jours après avoir notifié l'ONG sélectionnée.
PVs des réunions des consultations et liste des participants (signé).	Après chaque réunion de consultation, l'ONG produirait un PV de la réunion avec une maîtrise des recommandations. L'ONG transmettra également la liste des participantes de la réunion en question.	3 jours ouvrables après chaque réunion tenue.
Rapport final du travail de consultations avec les recommandations clés.	Après avoir finalisé les réunions de consultations, un rapport de synthèse sera élaboré. Ce rapport devrait donner une synthèse chiffrés des consultations faites (date, lieu, numéro des participants, femmes, hommes, PA etc.), ainsi que une synthèse des recommandations et contributions techniques clés. Une liste des toutes les réunions de consultations sera attaché à ce rapport.	10 jours après avoir terminé le travail de consultations.

Nouvelle version du Plan du pays du CBR+.	Après avoir finalisé les réunions de consultations, les contributions seront intégrées dans une nouvelle version du Plan du pays.	10 jours après avoir terminé le travail de consultations.
Avoir organisé un atelier de validation, avec lettre d'invitation, PV avec les recommandations et liste de présence	Un atelier de validation de travail de consultation et le Plan de pays du CBR+ sera organisé à Kinshasa avec des représentants locaux.	Atelier prévu début septembre 2014
Rapport de l'atelier de validation	Le rapport de l'atelier de validation et la liste de participation sera transmise au PMF et le PNUD.	5 jours après l'atelier
Finalisation du Plan du pays du CBR+	Après avoir finalisé les réunions de consultations, les contributions seront intégrées dans une nouvelle version du Plan du pays.	5 jours après l'atelier
Rapport financier	Un rapport final financier de la mission sera transmis au PMF.	15 octobre 2014.

4. RÈGLES APPLICABLES AU PRÉSENT APPEL À PROPOSITIONS

(Voir document d'appel à propositions)

Annexe 4

Checklist pour l'évaluation des capacités des ONG

Domaine	Questions Dans la proposition technique, joindre les documents justificatifs pour chaque question	Réponse
1. Sources de financement	1. Quels sont les principaux bailleurs de fonds de votre ONG? 2. Quelle est en pourcentage la part de contribution de chaque bailleur au cours des 2 dernières années? 3. Combien de projets ont été financés par des bailleurs depuis la création de l'ONG? 4. Quelle est la contribution financière cumulative par bailleur pour chacun de vos projets? 5. Comment est financé le coût de gestion de votre ONG?	
2. Audit	1. Est-ce que votre ONG a été auditée au cours des deux dernières années? 2. Si oui, est-ce que l'audit a été conduit par un cabinet indépendant officiellement reconnu? Si oui, donnez le nom.	
3. Leadership capacité de gestion	1. Quelle est la structure de gestion de votre ONG? Fournir l'organigramme. 2. Est-ce que votre ONG a un mécanisme formel de contrôle en place? 3. Est-ce que votre ONG a officiellement élaboré des procédures internes dans les domaines ci-après : • Planification et budgétisation • Gestion financière et de contrôle interne • Achats • Ressources humaines • Rapport • Suivi et évaluation • Gestion des stocks et des Immobilisations • Autres 4. Par quel mécanisme votre ONG gère-t-elle les affaires juridiques?	
4. Capacité du personnel	1. Quels sont les personnes de l'ONG qui sont habilitées à prendre des décisions clés? Fournir les CV de ces personnes. 2. Quels sont les postes dans l'organigramme de l'ONG qui gèrent les domaines de la gestion de projet, des finances, des achats et les ressources humaines? Fournir les CV de ces personnes.	
5. Infrastructures et équipements	1. Quelles sont les localités dans lesquelles votre ONG est représentée? Fournir des informations détaillées sur la durée et le type de représentation (par exemple bureaux de terrain,) 2. Quelles sont les moyens et les mécanismes dont dispose l'ONG pour le transport?	
6. Assurance qualité	Merci de fournir des références qui peuvent être contactées pour les informations sur la performance de votre ONG en ce qui concerne: • le respect des délais par rapport à la planification initiale • les dépenses par rapport au budget • la rapidité de mise en œuvre • la rapidité et qualité des rapports • la qualité des résultats	